

comme des soutiens de la religion et comme des adversaires de ceux qui attaquent l'ordre religieux et social.

Ces catholiques, s'ils réfléchissent bien sur leur conduite, pourront voir que de la sorte, sinon intentionnellement, du moins en fait, ils donnent des aliments aux ennemis de la foi et de l'Etat, et travaillent presque en leur faveur.

Il est certain, en effet, que ces catholiques, étant d'ordinaire des laïcs et, pour autant, dépourvus de toute autorité, ne s'arrogent pas moins de déclarer quels sont, à leur avis, ceux qui pensent catholiquement ou non, et même quelle est la conduite que les catholiques doivent suivre ou rejeter.

Ils jugent aussi des évêques avec audace, louant ceux qui, à leur sens, les favorisent, et tenant pour peu de chose ou même censurent ceux qu'ils estiment contraires à leurs opinions.

Ils poussent même la témérité à ce point qu'ils fixent les limites de l'autorité apostolique, non selon la vérité, mais à leur fantaisie ; et si, à leur sentiment, le Pontife romain dépasse ces limites, ils lui refusent toute obéissance et tout respect.

Or si on examine ce fait attentivement et avec impartialité, on pourra en conclure que de tels hommes ne se meuvent pas pour les intérêts de la doctrine catholique, mais pour des raisons politiques et des avantages passagers.

C'est pourquoi nous exhortons instamment tous les évêques de l'Espagne, dont la foi et la piété Nous sont bien connues, à faire que chacun d'eux enseigne à son troupeau respectif les devoirs dont sont tenus les fidèles envers l'autorité ecclésiastique. Que s'ils s'y appliquent saintement, ils attireront la faveur divine sur eux et sur leur patrie afin que celle-ci, réduite à une situation si affligeante, recouvre son ancienne splendeur.

Pour ce qui concerne votre livre, Notre cher fils, Nous l'avons soumis à l'examen d'hommes prudents ; et il Nous est agréable de témoigner qu'en cet ouvrage il ne se trouve rien, pour ce qui se réfère à l'incident, qui mérite une juste répréhension.

Continuez donc avec le zèle qui vous est propre, à bien mériter de la religion et de la patrie. Et que la Bénédiction Apostolique que, de tout cœur, Nous vous envoyons dans le Seigneur, vous soit comme un présage des faveurs divines, comme un témoignage de Notre bienveillance.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le XXII août MDCCCLXCIX, la vingt-deuxième année de Notre Pontificat.

Léon XIII, Pape.